



EN SAVOIR PLUS...

Visite

Une journée à Tournon : Visite du château et du jardin d'Eden ²²⁹

Date : 23/05/2024

RV à 08 h

Lieu : Parking sud Palais des congrès

Tarif : 66 €

(1) Accompagnatrice : PEZ Annie – 06.87.45.20.26
Accompagnatrice : CALLEMEYN Marianne – 06.01.75.73.83

ORGANISATION PRATIQUE

Le Jardin d'Eden n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de prévoir des chaussures plates.

Merci d'être à **8h précises** au lieu de RDV pour le transport en car.

Date butoir pour les inscriptions : 23 AVRIL 2024.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Matin : visite guidée du château de Tournon sur Rhône et ses expositions.

Midi : repas libre (possibilité de pique-niquer au Jardin d'Eden)

Après-midi : Visite du Jardin d'Eden.

Matin

La visite permet de découvrir le château, édifice des XV-XVI^e siècles, classé Monument Historique ainsi que son histoire à travers notamment des reconstitutions de salles. Son architecture médiévale, défensive se caractérise aussi par les prémices de la Renaissance Italienne. Cet édifice fut aussi longtemps une prison.

C'est aussi l'occasion de visiter les collections permanentes du musée qui regroupent à la fois des collections beaux-arts (peintures, gravures, sculptures...) et des collections rhodaniennes (navigation sur le Rhône, invention technique du pont suspendu...). Vous découvrirez aussi de nombreux graffitis que des chercheurs historiens tentent de décrypter.

Après-midi

Venez vous promener dans un « Jardin Extraordinaire » comme dans la chanson de Charles Trenet, et, plongez dans un univers de couleurs, de senteurs et de chants d'oiseaux à l'heure du Printemps.

Le jardin d'Eden nous invite à flâner autour de fontaines, de bassins, de fleurs et offre aux promeneurs des panoramas remarquables. Une visite commentée vous permettra de découvrir à la fois l'historique mais aussi les différentes étapes de la restauration de cet ancien parc monastique.

(1) Si vous êtes déjà inscrit, vous pouvez contacter l'Accompagnateur pour toute information relative à cette activité. Sinon, les inscriptions se font sur notre site internet ou lors des permanences, et non auprès de l'Accompagnateur.